**Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019**

Ecole Jean Macé

6, rue Jean Macé

88400 GERARDMER

[ce.0881645@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881645@ac-nancy-metz.fr)

tel : 03 29 63 04 68

**Présent(e)s:**

Mme Briot , adjointe au maire de Gérardmer

Mr Simon DDEN

Mmes Gourguillon, Monti, Winkelmann, Chalon, enseignantes

Mrs Michel et Beguinet, enseignants

Mme Perreau assistante de vie scolaire

Mmes Fallet, Vedrenne, Antoine, Ferry, Mr Badonnel représentants des parents d'élèves

Mme Nicolas , directrice de l'école

**Absent(e)s excusés:**

Madame l'Inspectrice,

Madame Michel, service civique

Madame Valentin , Rased

Madame Noël, parent d’élève

**Secrétaire de séance**: I. Nicolas

**ORDRE DU JOUR :**

**1)** **Résultats des élections, mise en place du nouveau bureau**

202 inscrits, 140 votants, 17 votes blancs ou nuls donc 123 suffrages exprimés soit prêt de 70% de participation.

Sont élus :

Mme Fallet

Mme Vedrenne

Mme Noël

Mme Ferry

Mme Toret

Mme Antoine

Mr Badonnel

**2)** **Rôle du Conseil d'école**

Rappel du rôle du Conseil d'école à savoir un échange entre la municipalité, les parents élus et les enseignants, présidé par la directrice de l’école.

Ces conseils ont lieu généralement 3 fois par an, la directrice peut organiser un conseil extraordinaire si besoin et des intervenants extérieurs peuvent également être invités ( membres du RASED).

**3)** **Règlement intérieur**

Le règlement est visible sur le site de l’école. Il a été transmis en version papier aux parents des CP .

Il est signé par l’ensemble du conseil d’école.

**4)** **PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)**

Celui-ci est remis à jour chaque année avec 2 exercices d'évacuation incendie, un exercice de confinement et 2 exercices « alerte intrusion attentat ».

Le document PPMS est présenté et signé par l'ensemble du conseil d'école.

Un exercice alerte incendie a été réalisé jeudi 19 septembre. L’alarme a été déclenchée par la directrice à 9 heures 45. Tous les élèves ont été évacués dans le calme en 1 min 30 et se sont retrouvés avec leur enseignant à l’endroit signalé dans la cour. Chaque classe a ensuite relu les documents affichés, relatifs à la sécurité.

Un exercice PPMS avec un scénario « fuite » a été organisé le jeudi 10 octobre.

L’alarme a été déclenchée par la directrice. Le déclenchement dans une école entraîne le déclenchement dans l’autre école. Il est facilement identifiable, différent de l’alarme incendie. Il n’est pas audible par les CE2. Le boitier fonctionne t’il ?

Les élèves ont réussi à sortir dans le calme ( sans bruit pour les CM, les CP-CE peuvent encore s’entraîner), pour se cacher derrière le bâtiment du fond de la cour. Une clé du portail du haut de la cour a été placée en hauteur dans chaque préau.

Les enseignants seraient favorables à un exercice incendie avec intervention des pompiers.

**5) Effectifs**

L'effectif est de 117 élèves à ce jour:

20 élèves au CP avec madame Gourguillon dont 3 élèves en inclusion

21 élèves au CE1 avec Monsieur Béguinet dont 2 élèves en inclusion

25 élèves au CE2 avec madame Monti dont 5 élèves en inclusion

26 élèves au CM1/CM2 avec Madame Winkelmann

25 élèves au CM2 avec Madame Nicolas dont deux élèves en inclusion

Soit 12 élèves dans le dispositif ULIS avec Madame Chalon.

**6) Travaux effectués, nouveaux équipements**

* Les deux cages d’escaliers ont été sécurisées avec la pause de claustras verticaux
* Les couloirs CP CE1 Ulis et CM2 ont été repeints
* La classe CM2 est équipée de 10 tablettes numériques
* Les portes extérieures n’ont pas été changées. Les serrures sont à vérifier.
* Les blocs sanitaires sont à rénover dans les deux préaux. Les fuites dans les toilettes du préau des petits deviennent très préoccupantes. Le mur s’est beaucoup dégradé depuis la rentrée. Les toilettes garçons du préau des grands ne sont pas adaptées (à la vue de tous).
* Les volets n’ont pas été installés
* Madame Chalon souhaiterait un aménagement de la salle du dispositif, en abattant le mur séparant les deux classes afin de permettre une plus grande souplesse pour la mise en place des besoins des élèves concernés.

**7) Projet d'école**

* **Le travail sur le calcul mental amorcé l’année dernière se poursuit**
* **JEAN MACE SE MET AU VERT , en répondant à l’appel à projet du parc des ballons : «**Des énergies renouvelables pour une nature durable », par l’intermédiaire de la municipalité.
* **L’objectif de l’école est de :**

**Faire émerger un comportement responsable face à la protection de la nature.**

**Différentes actions seront menées tout au long de l’année (cf projet). Dans ce cadre, la classe des CM1/CM2 a fait une sortie forêt aujourd’hui même.**

**8) Activités des classes intégrées au projet d’école**

* **Ecole et cinéma** :

Dès l’école primaire, l’éducation à l’image, au cinéma et à l’audiovisuel permet aux élèves d’acquérir une culture, d’avoir une pratique artistique…

Tous les élèves vont participer à une première séance :

Schaun le mouton pour les CP CE

Ma vie de courgette pour les CM ; Il s’agit d’une réflexion sur les valeurs familiales, sur l’amitié et la fraternité.

Ces séances permettent des exploitations pédagogiques variées en fonction des niveaux ( formuler ses réactions à l’oral, à l’écrit …)

* **Graines des toiles** : cette année, le thème du festival a permis aux élèves de s’intéresser à différentes œuvres concernant l’environnement avec « Marcelin se met au vert ».

Les CM ont été jury des court-métrages.

Les élèves ont visionné une sélection de films. Ils ont débattu afin de décerner les meilleures "graines" des catégories suivantes :

le message, le son, l'émotion, le scénario, l'humour, l'animation

Ils se sont entrainé en classe à exprimer à l'oral et à l'écrit ce qu'ils voient, ce qu'ils comprennent et ce qu'ils ressentent lorsqu'ils visionnent un film. Il s'agit de développer un oeil critique face aux images qu'ils rencontrent. Ces exercices permettent de mettre en évidence différentes techniques cinématographiques.

Les compétences critiques des élèves ont été mises en pratique mardi 8 octobre, lors de la projection des court-métrages à la MCL. A l’issue de la projection, ils se sont retrouvés par classe avec leur enseignant qui les a amené à réagir, à créer du débat, et à parler de ces films pour décerner les différentes « graines ».

* **Animation scolaire** : les élèves assisteront à un concert de chansons : « l’atelier » de poil à gratter vendredi 15 novembre. Tous les élèves apprennent un de leur chant en classe avant la représentation.
* **Chorale à l’école** : les élèves chantent tous les lundis avec un professeur de l’école de musique de Gérardmer .

Les CM présenteront leur travail fin juin au casino sur le thème du développement durable.

Les CE2 se prépareront de janvier au mois d’avril avec une représentation fin avril au casino.

Les CE1 et les CP travaillent actuellement pour se produire au casino mardi 10 décembre à 20 heures.

* Dans le cadre de la **liaison école/collège**, les élèves du CM2 ont participé au cross du collège : cette rencontre leur a permis un premier contact avec les collégiens. Ils se sont bien impliqués dans le projet. L’expérience est à renouveler.
* Un cycle « saut à ski » a permis aux CM2 de découvrir cette discipline au tremplin de Xonrupt.
* Un cycle **orientation** a permis aux élèves du CE de se repérer dans les différents parcs de la ville avec des plans et de s’initier à l’utilisation de la boussole.
* Un créneau est réservé à la **médiathèque** pour l’école : le mardi de 10 h 30 à 11 h 30. Il permet aux classes d’emprunter des livres mais aussi de découvrir le lieu, de comprendre le fonctionnement, l’organisation et l’utilisation d’une bibliothèque. L’exposition actuellemnt visible sur la forêt sera exploitée par les CM2.
* L’ensemble des classes prépare un **calendrier d’école** qui sera vendu au profit de la coopérative afin de financer les projets. Il sera distribué avant les vacances de Noël.

**9) Bilan de la coopérative scolaire**

Cette année , sur demande de l’OCCE, les comptes fusionnent en un seul .

Les classes conservent néanmoins le solde acquis l’année précédente :

CP : 551.06 euros

CE1 : 487.17 euros

CE2 : 144.54 euros

CM ( Mme Winkelmann) 541.75 euros

CM ( Mme Nicolas) : 172 euros

Ulis : 192.01

Collectif : 1235.30 euros

**10)Budget municipal :**

Le budget alloué par la municipalité est de 38 euros par élève pour les fournitures scolaires.

L’achat de manuels et de documents pédagogiques est attribué sur demande des écoles.

**11)APC activités pédagogiques complémentaires**

Suivant les directives ministérielles, elles concernent principalement la maitrise de la lecture cette année.

Les séances sont organisées à différents horaires selon les classes. Les élèves concernés sont désignés par les conseils de maîtres , les parents reçoivent un document à remplir et à retourner à l’école.

**12)RASED**

Le réseau d’aide spécialisé intervient à l’école sur proposition des maîtres et consultation des parents.

**13) Médecine scolaire**

Le médecin scolaire intervient systématiquement pour les élèves du dispositif ULIS.

Il peut intervenir pour les autres enfants sur demande du conseil des maîtres ou des parents.

**14) Questions diverses :**

* Communication : chaque enfant possède un cahier de liaison, vous pouvez également consulter le site de l’école : <http://jeanmace88.toutemonannee.fr>
* Amicale : l’assemblée générale de l’association a eu lieu vendredi 27 septembre. La présidente renouvelée est madame HOUEL Aline, la secrétaire est madame MARCHAL Céline et la trésorière madame GEGOUT Laetitia.
* Les retards à 13 h 30 des élèves du CP mangeant à la cantine portent préjudice aux activités d’apprentissages du début d’après-midi.

Madame Gourguillon a relevé de nombreux retards pour la première période. Elle note également que les élèves passent une grande partie de leur pause méridienne dans le bus, ce qui ne leur laisse pas le temps de détente nécessaire à la reprise efficace du début d’après-midi. Elle observe que les conditions d’apprentissage étaient meilleures avant le mois d’avril 2019. Les parents d’élèves élus constatent également plus de fatigue et souhaitent que leurs enfants puissent bénéficier d’un moment de repos pendant cette pause.

La directrice remercie l'amicale des parents d'élèves et la municipalité pour leur soutien indispensable à la mise en oeuvre de conditions d'apprentissage efficaces pour l'ensemble des élèves du CP au CM2.

La séance est levée à 20 heures.